



Le Quotidien

Statistique Canada

Le mardi 22 mai 2007

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Étude : Rupture conjugale et dépression subséquente, 1994-1995 à 2004-2005	2
Les hommes et les femmes en rupture de couple courent un plus grand risque de dépression que les personnes demeurant encore avec leur conjoint, selon une nouvelle étude. Toutefois, il semble que les hommes vivent la séparation plus difficilement que les femmes.	
Étude : La délocalisation des services et l'emploi, 1987 à 2006	4
Selon une nouvelle étude, aucune preuve manifeste ne montre que les professions susceptibles d'être touchées par la délocalisation des services ont connu une croissance de l'emploi plus faible que les autres professions au cours des dernières années.	
Chargements ferroviaires, mars 2007	7
Enquête nationale sur les taux salariaux dans le secteur de la construction, 2006	7
Grandes entreprises de transport urbain, mars 2007	8
Production de pétrole brut et de gaz naturel, mars 2007	8
Origine et destination des passagers empruntant des vols réguliers entre le Canada et les États-Unis, 2005	8

Nouveaux produits

10



Communiqués

Étude : Rupture conjugale et dépression subséquente

1994-1995 à 2004-2005

Les hommes et les femmes en rupture de couple courent un plus grand risque de dépression que les personnes demeurant encore avec leur conjoint, selon une nouvelle étude. Toutefois, il semble que les hommes vivent la séparation plus difficilement que les femmes.

L'étude, qui repose sur des données longitudinales tirées de l'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP), avait pour but d'examiner le lien entre la dissolution du mariage et la dépression subséquente.

Les résultats montrent que la cote exprimant le risque d'un épisode de dépression (dans un intervalle de deux ans) était plus élevée chez les personnes, hommes et femmes, ayant vécu une rupture que chez les personnes encore mariées ou en union libre.

De plus, les hommes qui vivent une rupture courent un plus grand risque que les femmes de souffrir d'une dépression.

On a par ailleurs constaté que la rupture conjugale est liée à la dépression indépendamment d'autres facteurs qui accompagnent souvent une rupture. Autrement dit, ces autres facteurs sont associés à un risque accru de dépression, mais ne l'expliquent pas complètement.

On trouve parmi ces autres facteurs ou perturbations, des changements se rapportant au revenu du ménage, au soutien social et au nombre d'enfants dans le ménage. Le lien entre la rupture conjugale et la dépression persiste même lorsqu'on tient compte des effets de ces perturbations.

L'étude montre que la plupart des personnes qui avaient vécu une dépression subséquente à une rupture conjugale n'étaient plus déprimées quatre ans plus tard. Cependant, pour une minorité non négligeable de personnes, la dépression constituait toujours un problème.

Dissolution du mariage et dépression

L'ENSP, menée pour la première fois en 1994-1995, recueille des données sur la santé des Canadiens tous les deux ans.

En moyenne, depuis 1994-1995, un peu plus de 4 % des personnes âgées de 20 à 64 ans qui étaient mariées ou vivaient avec un partenaire en union libre au moment de la première entrevue n'étaient plus en

couple lorsqu'elles ont été réinterviewées deux ans plus tard.

Selon l'enquête, 12 % des personnes dont la relation avait pris fin ont déclaré avoir vécu un nouvel épisode de dépression, comparativement à 3 % des personnes dont la relation s'est poursuivie.

Les hommes âgés de 20 à 64 ans ayant divorcé ou s'étant séparés étaient six fois plus portés à déclarer un épisode de dépression que ceux qui sont demeurés mariés.

Les femmes ayant connu une rupture conjugale étaient 3,5 fois plus susceptibles de vivre un épisode de dépression que leurs homologues toujours en couple.

Perturbations de la vie

La fin d'une relation mène à d'autres perturbations qui, en soi, peuvent augmenter le risque de dépression.

Par exemple, des difficultés financières suivent souvent la dissolution d'un couple, en particulier pour les femmes. En fait, 43 % des femmes ayant vécu une rupture conjugale ont connu une baisse substantielle du revenu de leur ménage, comparativement à 15 % des hommes.

Les hommes et les femmes ayant divorcé ou s'étant séparés étaient plus susceptibles que ceux qui étaient demeurés en couple de déclarer une baisse de soutien social. Tel était le cas chez 19 % des hommes et 15 % des femmes qui n'étaient plus avec leur conjoint, tandis que chez les hommes et les femmes qui l'étaient toujours, les chiffres correspondants étaient 6 % et 5 % respectivement.

Des travaux de recherche donnent à penser que la perte de la garde des enfants ou un changement en ce qui a trait aux responsabilités parentales constitue l'un des aspects les plus stressants de la vie d'un homme à la suite d'une rupture. Selon l'analyse des données de l'ENSP, 34 % des hommes dont l'union s'est brisée résidaient avec au moins un enfant de moins, comparativement à 3 % des femmes.

La rupture conjugale est liée indépendamment à la dépression

Même lorsque l'on tient compte des effets de ces autres facteurs, la fin d'une relation est liée indépendamment à un risque de dépression chez les personnes des deux sexes.

Ainsi, la cote corrigée exprimant le risque de dépression demeurait 3,3 fois plus élevée chez les hommes dont la relation s'était terminée que chez

ceux qui vivaient toujours avec leur conjointe. Chez les femmes, la cote exprimant le risque de dépression était d'environ 2,4 fois plus élevée à la suite d'une rupture.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3225.

L'étude intitulée «Rupture conjugale et dépression subséquente», qui fait partie de la diffusion en ligne d'aujourd'hui de la publication *Rapports sur la santé* (82-003-XWF, gratuite), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de l'article «Rupture conjugale et dépression subséquente», communiquez avec Michelle Rotermann au 613-951-3166 (michelle.rotermann@statcan.ca), Groupe d'analyse et de mesure de la santé.

Paraît également aujourd'hui dans la publication *Rapports sur la santé* l'article intitulé «Tendances du changement de poids chez les Canadiens adultes», qui s'inspire d'un rapport publié en ligne le 6 novembre 2006.

La version intégrale du plus récent numéro de *Rapports sur la santé*, vol. 18, n° 2 (82-003-XWF, gratuit), est maintenant offerte à partir du module *Publications* de notre site Web. Elle contient deux autres articles qui ont été publiés dans une version en ligne antérieure, à savoir «La consommation de sel à tous les âges» et «Les habitudes alimentaires des Canadiens». Une version imprimée est également (82-003-XPF, 22 \$ / 63 \$) en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour obtenir plus de renseignements sur la publication *Rapports sur la santé*, communiquez avec Christine Wright au 613-951-1765 (christine.wright@statcan.ca).

Un lien vers les deux articles diffusés aujourd'hui existe également dans la publication Internet de l'Enquête nationale sur la santé de la population, *En santé aujourd'hui, en santé demain? Résultats de l'Enquête nationale sur la santé de la population*, vol. 2, n° 2 (82-618-MWF2007006, gratuite), laquelle est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web.

Les microdonnées de l'ENSP sont accessibles dans les Centres de données de recherche de Statistique Canada. Pour obtenir plus de renseignements, consultez la page du *Programme des Centres de données de recherche* de notre site Web.

Pour commander des totalisations personnalisées, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-1746 (hd-ds@statcan.ca), Division de la statistique de la santé.

Pour obtenir plus de renseignements concernant le volet des ménages de l'Enquête nationale sur la santé de la population ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Mario Bédard au 613-951-8933 (mario.bedard@statcan.ca) ou avec France Bilocq au 613-951-6956 (france.bilocq@statcan.ca), Division de la statistique de la santé. ■

Étude : La délocalisation des services et l'emploi

1987 à 2006

Selon une nouvelle étude, aucune preuve manifeste ne montre que les professions susceptibles d'être touchées par la délocalisation des services ont connu une croissance de l'emploi plus faible que les autres professions au cours des dernières années.

L'étude a permis d'identifier les industries dans lesquelles une grande part des professions étaient susceptibles d'être touchées par l'externalisation, ou par la délocalisation des services en 1994 et en 1995. Elle a ensuite permis de comparer les tendances de l'emploi dans ces industries à celles observées dans d'autres industries entre deux périodes, soit de 1987 à 1995 et de 1996 à 2006.

Selon l'étude, rien ne porte à croire que les industries, dont une part relativement importante des professions était sujette à la délocalisation des services au milieu des années 1990, avaient récemment vu ralentir la croissance de leur effectif comparativement aux autres industries.

En outre, peu de preuves montrent que ces professions ont connu une croissance plus faible de l'emploi dans les industries où la délocalisation des services vers des pays non membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a fortement augmenté que dans les professions semblables exercées dans d'autres industries.

Dans l'ensemble, les résultats laissent entendre que, si l'externalisation des services a effectivement eu une incidence sur l'emploi au Canada jusqu'à présent, cette incidence est vraisemblablement plutôt faible et, donc, peu susceptible d'être décelée au moyen de données à l'échelle de l'industrie ou à l'échelle de la profession.

Certaines entreprises canadiennes ont adopté dernièrement une politique de délocalisation des services. Autrement dit, elles ont commencé à confier des activités liées à certains services comme l'architecture, l'ingénierie, l'informatique, la saisie des données et l'administration de la paye en sous traitance à l'étranger.

Des pays comme l'Inde, la Chine et d'autres pays non membres de l'OCDE ont souvent fourni la main-d'oeuvre requise pour ces emplois, dont certains sont relativement bien rémunérés au Canada.

Ces nouvelles formes d'externalisation ont entraîné une augmentation des importations canadiennes de

Note aux lecteurs

Le présent communiqué est fondé sur un document de recherche intitulé «La délocalisation et l'emploi au Canada : quelques points de repère», qui paraît aujourd'hui.

L'étude s'appuie sur une grande gamme d'ensembles de données pour produire un premier ensemble de faits stylisés relatifs à la délocalisation des services et à l'évolution de l'emploi survenues au Canada ces dernières années.

Dans le présent communiqué, les expressions «délocalisation des services» et «externalisation des services» sont employées de manière interchangeable. Ces deux phénomènes sont mesurés par les importations canadiennes de services informatiques, de services d'information et d'autres services aux entreprises. Ces importations comprennent les transactions entre entreprises non affiliées ainsi que celles entre parties affiliées. Les données proviennent de la Division de la balance des paiements.

En 2004, les importations canadiennes de services informatiques, de services d'information et d'autres services aux entreprises totalisaient 18 milliards de dollars. Par contre, les importations canadiennes de biens se sont chiffrées à 364 milliards de dollars cette même année.

Les professions susceptibles d'être touchées par la délocalisation des services sont définies en fonction de quatre critères. Elles font un usage intensif des technologies de l'information et des communications (TIC); leurs produits peuvent être échangés ou transmis par des TIC; le contenu des connaissances est hautement codifiable et elles ne requièrent aucun contact en personne.

Les industries de services hautement spécialisés comprennent l'industrie de l'information et l'industrie culturelle, la finance et les assurances, les services immobiliers et les services de location et de location à bail, les services professionnels, scientifiques et techniques, la gestion de sociétés et d'entreprises et le soutien administratif ainsi que les services de gestion des déchets et les services d'assainissement.

services informatiques, de services d'information et d'autres services aux entreprises en provenance de pays non membres de l'OCDE. L'une des craintes est qu'elles pourraient réduire le nombre d'emplois au Canada.

Environ la moitié des emplois susceptibles d'être touchés par la délocalisation des services sont des emplois de personnel de bureau comme les téléphonistes, les commis à la paye et les commis à la saisie des données. L'autre moitié consiste en des emplois de professionnels tels les ingénieurs, les programmeurs et les architectes.

Il convient de souligner que la délocalisation des services a peut-être eu des répercussions positives ou négatives sur l'emploi dans des entreprises données de certaines industries au cours des dernières années. Toutefois, les données accessibles actuellement au

Canada ne sont pas suffisamment détaillées pour permettre une analyse approfondie des répercussions de la délocalisation à l'échelle de l'entreprise.

Il n'y a pas de lien clair entre la délocalisation des services et la croissance plus lente de l'emploi

La crainte que la concurrence internationale entraîne une délocalisation des emplois n'est pas récente. Au début des années 1980, d'aucuns ont soutenu qu'un grand nombre d'emplois du secteur de la fabrication dans les économies avancées était perdu au profit des pays en voie de développement.

Récemment, certains observateurs ont affirmé que les employeurs recourent maintenant à l'externalisation non seulement pour les biens fabriqués, mais aussi pour les services de main-d'oeuvre comme l'ingénierie, l'informatique et l'administration de la paye.

Des craintes ont été exprimées concernant le ralentissement ou même l'arrêt de la croissance de l'emploi dans ces professions. Dans l'étude, on a trouvé peu de preuves venant étayer ce point de vue.

Entre 2000 et 2006, l'emploi dans les professions susceptibles d'être touchées par la délocalisation des services a progressé de 1,8 % par an en moyenne. L'emploi dans les autres professions a augmenté au même taux.

Alors que l'emploi a affiché une forte augmentation de 2,8 % par an dans les emplois de professionnels touchés par la délocalisation des services, il est resté presque stagnant dans la catégorie des emplois de personnel de bureau susceptibles d'être touchés par la délocalisation des services. Cela donne à penser que la délocalisation des services a peut-être restreint la croissance de l'emploi dans ces emplois de personnel de bureau au cours des dernières années.

L'étude présente plusieurs éléments de preuve qui n'appuient pas cette conjecture.

Premièrement, l'emploi dans les professions de la catégorie des emplois de bureau susceptibles d'être touchées par la délocalisation des services était stagnant bien avant l'an 2000. En fait, il a diminué presque continuellement entre 1987 et 2000, soit la période durant laquelle la délocalisation des services était vraisemblablement négligeable.

Deuxièmement, les industries qui avaient un pourcentage relativement élevé d'emplois de personnel de bureau susceptibles d'être touchés par la délocalisation des services au milieu des années 1990 n'ont pas connu de ralentissement de la croissance de leur emploi (par rapport aux autres industries) entre la période allant de 1994 à 2000 et

celle allant de 2000 à 2006. La conclusion est semblable pour les deux périodes qui suivent, soit 1987 à 1995 et 1996 à 2006.

Troisièmement, les professions de la catégorie des emplois de bureau susceptibles d'être touchées par la délocalisation des services n'ont pas affiché une plus faible croissance de l'emploi dans les industries qui ont connu des augmentations considérables de la délocalisation des services à des pays non membres de l'OCDE, comparativement à des professions semblables exercées dans d'autres industries.

Considérées conjointement, ces conclusions donnent à penser que le piètre bilan au chapitre de l'emploi affiché par les professions de la catégorie des emplois de bureau susceptibles d'être touchées par la délocalisation des services entre 2000 et 2006 pourrait être attribuable à d'autres facteurs comme le progrès technologique qui a entraîné l'automatisation de tâches auparavant exécutées par les employés de bureau.

Les entreprises canadiennes recourent de plus en plus à l'«internalisation» des services, de même qu'à l'externalisation

L'étude mesure la délocalisation des services d'après les importations canadiennes de services informatiques, de services d'information et d'autres services aux entreprises.

En 2004, année pour laquelle les plus récentes données sont offertes, les entreprises canadiennes ont importé pour environ 18 milliards de dollars de services informatiques, de services d'information et d'autres services aux entreprises. Environ 1 milliard de dollars de ces importations provenaient de pays non membres de l'OCDE.

Tandis que certaines entreprises canadiennes ont acheté ces services à l'étranger, d'autres ont vendu ces services à l'extérieur du Canada. En 2004, les exportations de services informatiques, de services d'information et d'autres services aux entreprises ont totalisé environ 20 milliards de dollars, dont 3,5 milliards de dollars sont allés à des pays non membres de l'OCDE.

En fait, les exportations canadiennes de ces services aux pays non membres de l'OCDE ont dépassé ses importations entre 1996 et 2004, soit la période pour laquelle des données uniformes sur ces services sont offertes.

Cela signifie que, si certaines entreprises canadiennes recouraient de plus en plus à l'externalisation, d'autres bénéficiaient d'une internalisation.

Les professions sur lesquelles portent les analyses de la délocalisation des services ont des caractéristiques particulières

L'étude porte sur des professions qui ont pu être touchées par la délocalisation des services. Ces professions ont des caractéristiques particulières.

Elles font un usage intensif des technologies de l'information et des communications (TIC), leurs produits peuvent être échangés ou transmis par des TIC, le contenu des connaissances est hautement codifiable et elles ne requièrent aucun contact en personne.

À l'aide de ces quatre critères, on a déterminé un ensemble de professions pouvant être incluses dans toute analyse de la délocalisation des services.

Environ la moitié de ces professions se trouvent dans des industries de services hautement spécialisés, comme les services professionnels, scientifiques et techniques, la finance et les assurances, l'immobilier ainsi que l'industrie de l'information et l'industrie culturelle. Environ le tiers avait un taux de rémunération horaire de 25 \$ ou plus (en dollars de 2006).

La catégorie des emplois de bureau et celle des emplois de professionnels représentaient chacune environ la moitié des emplois inclus.

Étant donné leur surreprésentation dans les emplois de bureau, les femmes occupent une part importante

de ces emplois. En 2006, près des deux tiers des emplois sur lesquels portait l'étude étaient occupés par des femmes.

En revanche, étant donné leur surreprésentation dans les emplois de professionnels, les hommes occupent la plupart des emplois bien rémunérés qui doivent être inclus dans toute analyse de la délocalisation des services. En 2006, 61 % des emplois inclus dont le taux de rémunération horaire était de 25 \$ ou plus étaient occupés par des travailleurs de sexe masculin.

Le document de recherche «La délocalisation et l'emploi au Canada : quelques points de repère» (11F0019MIF2007300, gratuit), qui fait partie de la *Direction des études analytiques : documents de recherche*, est maintenant accessible à partir du module *Études analytiques* de notre site Web.

D'autres études de la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail peuvent être consultées dans la publication *Mise à jour des études analytiques* (11-015-XIF, gratuite).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes ou la qualité des données, communiquez avec René Morissette au 613-951-3608, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail. ■

Chargements ferroviaires

Mars 2007

Les transporteurs ferroviaires ont fait état d'une hausse du tonnage chargé en mars, après s'être remis d'une interruption de travail qui a touché la circulation ferroviaire pendant environ deux semaines en février.

Le tonnage total a atteint 23,4 millions de tonnes métriques, en hausse de 16,1 % par rapport à février.

De ce total, le fret intermodal a représenté 2,5 millions de tonnes métriques, en hausse de 18,6 % par rapport à février.

Le fret non intermodal s'est élevé à environ 21,0 millions de tonnes, en hausse de 15,8 %.

Si un conflit de travail a perturbé le trafic ferroviaire au pays en février, de nombreux déraillements ont nui au trafic en mars.

En mars, le commerce ferroviaire a également subi les contrecoups d'une grève dans le secteur des mines de fer. Les chargements de minerai de fer ont reculé d'un peu plus d'un million de tonnes métriques, passant de 2,7 millions de tonnes métriques en mars 2006 à 1,7 million de tonnes métriques en mars 2007. Il s'agit d'une baisse de 39,5 %.

Abstraction faite des déraillements et de la grève, la plupart des marchandises de type non intermodal ont affiché une hausse pour la période allant de février à mars. Cette augmentation résulte en partie d'un phénomène de rebond attribuable aux interruptions survenues en février.

Le fret provenant des États-Unis, destiné au Canada ou transitant par ce dernier, a fait un bond de 21,6 % pour la période allant de février à mars pour se fixer à près de 2,8 millions de tonnes métriques, soit son niveau le plus élevé depuis 1999.

Le trafic provenant des embranchements canadiens, un indicateur du niveau des interactions entre les chemins de fer, a affiché une augmentation du tonnage de 17,5 % par rapport à février.

Par rapport à mars 2006, les chargements de type non intermodal ont accusé une baisse de 7,3 %. Les chargements de type intermodal sont demeurés à peu près les mêmes, ne progressant que de 0,5 %, alors que le trafic en provenance des États-Unis s'est accru de 13,3 %.

Données stockées dans CANSIM : tableau 404-0002.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2732.

Le numéro de mars 2007 de la publication *Chargements ferroviaires mensuels*, vol. 84,

n° 3 (52-001-XWF, gratuite), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec la Sous-section de la diffusion en composant sans frais le 1-866-500-8400, (*statistiquesdutransport@statcan.ca*), Division des transports. Télécopieur : 613-951-0009. ■

Enquête nationale sur les taux salariaux dans le secteur de la construction 2006

Il est maintenant possible de consulter les données de l'Enquête nationale de 2006 sur les taux salariaux du secteur de la construction des provinces de l'Atlantique.

La profession la mieux rémunérée pour laquelle des données sont offertes est celle de tuyauteur-monteur d'appareils de chauffage. Depuis l'enquête réalisée en 2002, le salaire moyen versé aux employés dans cette profession à Terre-Neuve-et-Labrador a augmenté de 37 % pour se situer à 25,34 \$ de l'heure. Les monteurs de charpentes métalliques représentaient le groupe le mieux rémunéré en 2002 dans cette province. Cependant, ces derniers ont vu leur taux salarial régresser de 3,2 % pour atteindre 19,06 \$ de l'heure en moyenne en 2006.

En Nouvelle-Écosse, les tuyauteurs-monteurs d'appareils de chauffage étaient le groupe le mieux rémunéré en 2002 ainsi qu'en 2006. Leur salaire moyen a augmenté de 14 % au cours de ces quatre années pour s'établir à 26,61 \$ de l'heure. Au Nouveau-Brunswick, les mécaniciens en réfrigération et en climatisation étaient les mieux rémunérés en 2002. Ces derniers ont été payés 2,7 % de moins en moyenne en 2006, soit 20,48 \$ de l'heure, tandis que les tuyauteurs-monteurs d'appareils de chauffage recevaient 29,81 \$, en hausse de 44 % depuis 2002, passant du troisième au premier rang en importance.

Les données ne sont pas offertes pour les tuyauteurs-monteurs d'appareils de chauffage de l'Île-du-Prince-Édouard. Parmi les professions visées par l'enquête, les plombiers étaient les mieux rémunérés en 2002 (17,23 \$ de l'heure) ainsi qu'en 2006 (20,30 \$ de l'heure).

Dans l'ensemble des quatre provinces, la profession la moins bien rémunérée était celle de signaleur (ouvrier chargé de diriger la circulation), ce qui était aussi le cas en 2002. En 2006, les signaleurs ont gagné en moyenne entre 8,64 \$ de l'heure à l'Île-du-Prince-Édouard et 10,36 \$ de l'heure en Nouvelle-Écosse.

Pour l'ensemble des professions visées par l'enquête, l'augmentation moyenne à

Terre-Neuve-et-Labrador était de 14 % pour la période de quatre ans. À l'Île-du-Prince-Édouard, elle était de 15,2 %, en Nouvelle-Écosse, elle s'établissait à 13,7 % et au Nouveau-Brunswick, elle se situait à 14,6 %.

L'enquête a rejoint les établissements du secteur de la construction qui comptent six salariés ou plus. Les établissements ont été invités à communiquer les taux de salaires des travailleurs à temps plein dans certaines professions et à préciser s'ils étaient syndiqués ou non. Les données ont été recueillies uniquement pour les employés travaillant dans des chantiers de construction institutionnelle ou commerciale.

Nota : Cette enquête, réalisée pour le compte de la Direction générale du travail de Ressources humaines et Développement social Canada, permet d'établir les échelles de salaires pour les travailleurs des chantiers de construction fédéraux. L'enquête est réalisée région par région, en séquence, dans l'ensemble du pays. Le Québec, le Manitoba et le Yukon, où les taux salariaux sont établis par l'administration publique provinciale ou territoriale, sont exclus. Le prochain cycle de l'enquête aura lieu en 2007 et portera sur la Saskatchewan et l'Alberta.

Définitions, sources de données et méthodes :
numéro d'enquête 2935.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle en composant sans frais le 1-877-679-2746 (sbss-info@statcan.ca), Division des petites entreprises et des enquêtes spéciales.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour d'autres demandes concernant des échelles de salaires établies à partir de ces données pour les travailleurs des chantiers de construction fédéraux, communiquez avec Claude Saint-Jean au 819-953-3183 (claudes.stjean@hrsdcc.gc.ca), Ressources humaines et développement social Canada. ■

Grandes entreprises de transport urbain
Mars 2007 (données provisoires)

Le nombre total de passagers des 10 principaux réseaux de transport urbain au Canada a été de 2,7 % plus élevé en mars que lors du même mois en 2006.

Environ 129,6 millions de voyages de passagers ont été effectués sur ces réseaux urbains en mars. Ces réseaux représentent environ 80 % du transport urbain total au Canada.

Les voyages ont généré des recettes de 202,3 millions de dollars en mars (sans les subventions), en hausse de 5,3 % par rapport à mars 2006.

Données stockées dans CANSIM : tableau 408-0004.

Définitions, sources de données et méthodes :
numéro d'enquête 2745.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle en composant sans frais le 1-866-500-8400 (statistiquesdutransport@statcan.ca), Division des transports. Télécopieur : 613-951-0009. ■

Production de pétrole brut et de gaz naturel
Mars 2007 (données provisoires)

Il est maintenant possible de consulter les données provinciales de mars sur la production de pétrole brut et de gaz naturel marchand.

Définitions, sources de données et méthodes :
numéro d'enquête 2198.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec la Section de marketing et de diffusion au 613-951-9497 ou composez sans frais le 1-866-873-8789 (energ@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Origine et destination des passagers empruntant des vols réguliers entre le Canada et les États-Unis
2005 (données provisoires)

Un peu moins de 16,5 millions de passagers ont voyagé entre le Canada et les États-Unis en empruntant des vols réguliers en 2005, en hausse de 6,0 % par rapport à 2004 (15,5 millions de passagers). Il s'agit de la deuxième année consécutive dans l'histoire que les volumes de trafic pour des services réguliers ont été à leur plus haut.

La publication *Origine et destination des passagers aériens, rapport Canada - États-Unis, 2005* (51-205-XIF, gratuite) est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web. Les données trimestrielles seront offertes dans la prochaine

publication *Aviation : bulletin de service* (51-004-XIB, gratuite).

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2703.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec le Centre des statistiques de l'aviation en composant sans frais le 1-866-500-8400 (aviationstatistics@statcan.ca), Division des transports. ■

Nouveaux produits

Direction des études analytiques : documents de recherche : «La délocalisation et l'emploi au Canada : quelques points de repère», n° 300
Numéro au catalogue : 11F0019MIF2007300
(gratuit).

Chargements ferroviaires mensuels, mars 2007, vol. 84, n° 3
Numéro au catalogue : 52-001-XWF
(gratuit).

Origine et destination des passagers aériens : rapport Canada-États-Unis, 2005
Numéro au catalogue : 51-205-XIF
(gratuit).

Commerce de détail, mars 2007, vol. 79, n° 3
Numéro au catalogue : 63-005-XWF
(gratuit).

Rapports sur la santé, vol. 18, n° 2
Numéro au catalogue : 82-003-XWF
(gratuit).

Rapports sur la santé, vol. 18, n° 2
Numéro au catalogue : 82-003-XPF (22 \$/63 \$).

En santé aujourd'hui, en santé demain? Résultats de l'Enquête nationale sur la santé de la population : « Rupture conjugale et dépression subséquente », vol. 2, n° 2
Numéro au catalogue : 82-618-MWF2007006
(gratuit).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM, -XVB ou -XVF, la version électronique sur DVD-ROM et -XBB ou -XBF, une base de données.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le : **1-800-267-6677**

Pour les autres pays, composez le : **1-613-951-2800**

Pour envoyer votre commande par télécopieur, composez le : **1-877-287-4369**

Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte, composez le : **1-877-591-6963**

Pour commander par la poste, écrivez à : Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6^e étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 6 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : infostats@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Catalogue 11-001-XIF (anglais) 11-010-150-00000003



Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 6 juin 1997
Heure de diffusion 8 h à 10 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport urbain, 1996** 2
Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quelque 65 déplacements au travail par les services de transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996** 5
À l'instar de la croissance de l'indice de et des emplois, le niveau de la productivité des entreprises manufacturières en 1996 fut considérablement plus élevé qu'en 1995.

AUTRES COMMUNIQUÉS

- Indice de l'offre d'emploi, mai 1997 10
- Emplois sur les auto-emplois à court terme 10
- Aide de l'ancien partenaire, surveillance horizontale le 31 mai 1997 11
- Production d'osé, avril 1997 11

Nouvelles parutions 10



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à lstproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2007. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.